

Poivre récompensé pour l'acquisition des épices
Le ministre à Poivre - le 15 décembre 1770

Un document Mauritius Archives - M.A. OA5, doc 47

Transcription empruntée à Madeleine Ly-Tio-Fane. Elle figure dans *Mauritius and spice trade* à la page 96.
Cette lettre est à rapprocher de la lettre commune du ministre en date du 11 décembre 1770.

A Versailles, le 15 décembre 1770

Je n'ai point, Monsieur, laissé ignorer au Roi, en lui rendant compte de l'expédition faite pour l'acquisition des plants d'épicerie, la part que vous aviez dans cette opération. Sa Majesté a reconnu que le succès de cette entreprise était principalement dû à votre zèle, à vos connaissances, et au plan que vous en aviez donné, et sa Majesté, pour vous donner une preuve de sa satisfaction, a bien voulu vous accorder la commission d'Intendant des Isles de France et de Bourbon que je joins ici.

Vous verrez, par une de mes dépêches, qui vous est commune avec M. le Ch. Des Roches, les grâces que Sa Majesté a jugé à propos d'accorder à MM. de Trémigon, Provost, et d'Etcheverry.

Je joins ici, la Commission de Commissaire de la Marine qui a été expédiée pour le Sieur Provost. Vous pourrez l'employer en cette qualité avec six mille livres de traitement, si vous pensez qu'il puisse servir utilement, sinon cette commission sera purement honoraire.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Duc de Praslin.

* * *